

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS421

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 21

À la première phrase de l'alinéa 14, supprimer le mot :

"personnelles"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel